EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉR Reçu en préfecture le 04/06/2024

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Publié le

ID: 051-265109413-20240527-20240504D-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Marne

Arrondissement de Reims

Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mai à vingt heures trente, les membres de la Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy, convoqués le dix-sept mai deux mil vingt-quatre, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Sébastien DOLÉ, Président de la Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy.

Secrétaire de séance : Mme Adeline HÉNIN

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité

Présents: MM Sébastien DOLÉ, Christophe MACQUART, Troy

DELONGHE, Mickaël MIMIN et Mmes Adeline HÉNIN, Sabrina RENY et Aurélie DECARREAUX

Absentes excusées : Mmes Joanna OLIVIER et Aurélie RODRIGUES

DA CRUZ

Absente : Mme Clémence HERBELET

Pouvoirs :-

Nombre de conseillers :

En exercice: 10 Présents: 7 Votants: 7 Pour: 7 Contre: 0

Abstention: 0

Date de convocation : 17/05/2024

Quorum 6: atteint

N° 2024/05-04

Sortie Nigloland

La Caisse des Loisirs des Enfants de Chaumuzy souhaite organiser une sortie à Nigloland le 10/11/2024. Elle a fait établir des devis pour :

- Le transport : GUILLOUX 1933€ TTC pour un car de 80 places
- Le transport GUILLOUX 1289 € TTC pour un car 46 à 61 places
- Les entrées au parc : 74 places à 35.50€ TTC soit 2627€ TTC

Après délibération, les membres du Conseil d'Administration décident à 7 voix pour, 0 contre et 0 abstention de :

- demander une participation à chaque participant à la sortie, à régler à réception de facture après l'évènement (25 € pour les Chaumuziens, 40€ pour les habitants d'autres communes),
- donner la priorité aux enfants de la commune,
- valider le devis du parc en ajustant le nombre d'entrées en fonction des inscriptions,
- valider le devis GUILLOUX pour un car à étage 80 places,
- d'autoriser le président et la vice-présidente à signer les documents relatifs à l'organisation de la sortie.

Les factures seront imputées en fonctionnement sur le BP 2024.

Fait à Chaumuzy, le 27 ma

Le Président,

Monsieur Sébastien D